



INFORMATIONS MUNICIPALES AUX ST LONNAIS

SEPTEMBRE 2009

Saint Lon a maintenant son site Internet :

www.saintlonlesmines.fr

À consulter sans modération !

Prochain forum des associations :

Le samedi 3 octobre 2009

Salle des Associations

De 14h à 18 h 30

Un deuxième point tri est ouvert :

quartier Claverie, route de Dax

Pour les : verre, papier, boîtes métalliques, bouteilles et
flaconnages en plastique, tétra pak et cartonnettes.

RAPPEL DECHETS

Il est vivement recommandé de déposer les sacs poubelles dans les
containers prévus à cet effet la veille du passage du camion collecteur.
Tous les autres déchets doivent être dirigés vers les déchetteries ou
points tri.

RAPPEL

Date limite des inscriptions sur les listes électorales :

31 décembre 2009

(se présenter en Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de
domicile)

RECENSEMENT

Tous les jeunes, garçons et filles, domiciliés à St Lon (quel que soit leur
lieu de naissance) doivent se faire recenser à la mairie dans les trois
mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

L'attestation de recensement qui leur sera délivrée conditionne l'accès à
tous concours et examen, y compris celui du permis de conduire. (se
munir du livret de famille et de la carte d'identité).
